



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 21/06/24)

Clinique Les collines du revest

Chambre **BASIC**

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative, une chaise, un fauteuil et un lit 90cm. Exposition : Nord

90 €

Chambre **STANDARD**

Une chambre seule pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, une chaise et un fauteuil, et un lit 90cm. Exposition : nord dégagée sur jardin fleuri

110€

La télévision , la wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes

Chambre **CONFORT**

Une chambre privative avec une vue dégagée sur jardin provençaux côté nord. Elle dispose d'une salle de bain privative, une chaise et un fauteuil, ainsi que d'un lit 90cm

135 €

*Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : linge de toilette avec entretien hebdomadaire.
La télévision , la wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes*

Chambre **GRAND CONFORT**

Une chambre privative à la décoration soignée avec une belle exposition sud donnant sur le parc et bénéficiant d'une vue sur les massifs arborés, disposant d'une salle de bain privative, une chaise et un fauteuil, et un lit 90cm.

160 €

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : linge de toilette avec entretien hebdomadaire, prestation d'esthétique.

La télévision , la wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.

www.emeis.fr



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 21/06/24)

Clinique Les collines du revest

Chambre SUPERIEUR

Une chambre décorée soigneusement avec une belle exposition sud, une vue dégagée sur le Mont Faron et son mémorial. Idéalement située au fond du couloir pour les patients sensibles au passage fréquent. Elle dispose d'une salle de bain privative, deux chaises et un fauteuil. Une literie de 90 cm, ainsi qu'un écran télévision de taille moyenne.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : linge de toilette avec entretien hebdomadaire, prestation de blanchissage hebdomadaire, une prestation d'esthétique.

La télévision, la wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes

185€

Chambre PRIVILEGE

Une chambre décorée soigneusement avec une belle exposition sud, une agréable superficie de 30m² et une vue dégagée sur massifs arborés. Elle dispose d'une salle de bain privative, deux chaises et deux fauteuils, d'un réfrigérateur à disposition et d'un porte-bagage. Une literie de 90cm, ainsi qu'un écran télévision de taille moyenne sont mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : linge de toilette avec entretien hebdomadaire, prestation de blanchissage hebdomadaire,, une prestation d'esthétique.

La télévision, la wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes

330 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.

www.emeis.fr